

Chancy

Information et sensibilisation sur l'eau avec installation de brise-jets

(Septembre-octobre 2018)

RAPPORT D'ACTIVITE

SENS ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Chancy, Cité de l'énergie

A l'exemple de Chancy, « une Cité de l'énergie est une ville ou une commune qui s'engage de façon permanente en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement ».

Cette action destinée entre autre à réduire l'usage des énergie fossiles (et conséquemment les émissions de CO2) dans des logements de Chancy s'inscrit donc dans cette démarche.

Réduire la consommation d'eau et les émissions de CO2

L'installation de brise-jets apporte la perspective - à hauteur de 15% environ - d'une part d'économiser l'eau, d'autre part de réduire les émissions de CO2 liées à son chauffage, cela sans modifier le confort d'utilisation de l'eau.

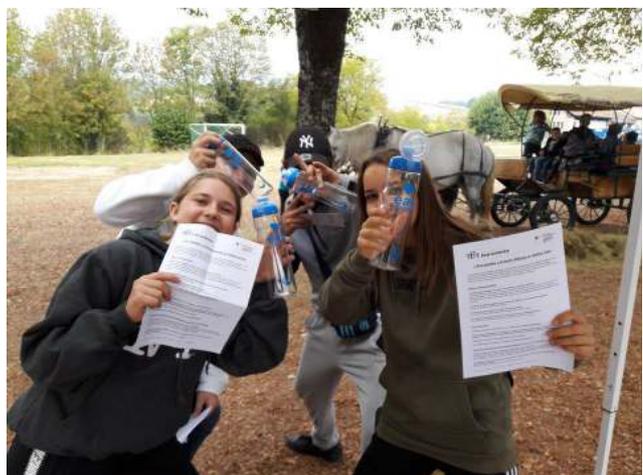
Les visites à domicile sont l'occasion d'informer et de sensibiliser les habitants sur les raisons qui motivent l'action (au travers d'un questionnaire, voir plus bas) et les éco-gestes qui peuvent notablement réduire les risques de gaspillages de l'eau (fiche transmise lors de chaque visite).

PRINCIPAUX RESULTATS

- ✓ 90 ménages ont été visités et équipés de 282 brise-jets aux robinets et aux douches.
- ✓ L'action a été accueillie de manière très favorable (très peu de refus de visites) et des réponses constructives au questionnaire ont été enregistrées.
- ✓ Conjointement aux interventions « techniques », la promotion d'éco-gestes communiqués lors des visites fournit un potentiel supplémentaire d'économies.
- ✓ L'action révèle qu'une très large majorité d'habitants ne bénéficie pas encore de ce type d'installation dans leur logement.

« JOURNEE PROPRETE »

Phase introductive de l'action, un stand d'Eco-Citoyen a été installé lors de la « Journée Propreté » du samedi 29 septembre 2018. Cette présence a permis d'informer et de sensibiliser les personnes présentes sur l'usage de l'eau et les éco-gestes grâce à un petit questionnaire, un quiz et à la mise à disposition d'une fiche. Des premiers rendez-vous ont été pris et les interventions à domicile ont débuté le même jour.



INSTALLATION DE BRISE-JETS

Dates et organisation de l'action

L'action s'est déroulée du 29 septembre au mercredi 10 octobre 2018.

Les habitants ont été avertis par un courrier glissé dans leurs boîtes aux lettres et par des affichettes installées au bas des allées (voir en annexe).

Secteur concerné et nombre de logement

Le secteur défini par la commune pour déployer l'action comprend des immeubles dont l'eau est chauffée par du mazout ou du gaz.

Secteur	Rue	N°	Régie	Nbre logts
2	Route de Bellegarde	28	Edouard Brun	8
2	Route de Bellegarde	30		8
2	Route de Bellegarde	32		8
2	Route de Bellegarde	34		14
2	Route de Bellegarde	36	(sans)	1
2	Route de Bellegarde	38	Edouard Brun	5
3	Route de Bellegarde	29	Régie du Rhône	12
3	Route de Bellegarde	31		12
3	Route de Bellegarde	33		12
3	Ch. de Champlong	40	(pas indiqué)	6
3	Ch. de Champlong	42		9
3	Ch. de Champlong	44		3
3	Ch. de Champlong	46		8
Total des logements occupés				106

Remarque : au n°38, un appartement vide réduit le nombre de logements visitables de 6 à 5.

85% des logements visités

90 visites ont été réalisées sur les 106 possibles, ce qui correspond à 85% du nombre de logements occupés dans ce secteur.

Les refus de visites exprimées ont été peu nombreux : 6 dont 2 avec l'argument d'être « déjà équipé ».

Pour les 10 autres logements non visités, nous n'avons pas réussi à entrer en contact durant la période d'activité (malgré le fait d'avoir sonné à plusieurs reprises et affiché un avis de passage).

87 logements équipés avec 282 brise-jets sur les 90 visités

La très large majorité des logements n'était pas équipée de brise-jets, ou alors de manière (très) partielle.

Seuls 3 logements visités étaient déjà équipés de brise-jets aux robinets et à la douche.

Les visites ont ainsi permis d'installer 282 pièces soit :

- 198 brises-jets aux robinets
- 84 brise-jets sur les douches

Ce résultat correspond à une moyenne d'un peu plus de trois brise-jets par ménage. Souvent, il s'agissait dans un logement d'équiper deux robinets et une douche.

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire a été posé lors de chacune des 90 visites effectuées à domicile.
Après chaque réponse les éclairages (indiqués dans le questionnaire) ont été évoqués.

1/ Dans une région comme la nôtre qui bénéficie de la proximité du lac Léman, pensez-vous néanmoins qu'il est juste d'éviter des gaspillages en eau potable ?

Absolument !	87%
Oui à priori	10%
Ne sais pas	-
Pas forcément	3%
C'est inutile	-

Remarque : c'est une évidence pour la majorité qu'il faut éviter de gaspiller l'eau.

2/ Savez-vous que, dans votre immeuble, l'usage de l'eau chaude provoque des émissions de CO2 ?

Oui	39%
Non	61%

Remarque : une majorité ne faisait pas le lien entre l'eau chaude qui coule à domicile et la fonction de la chaudière de leur immeuble.

3/ Savez-vous que l'installation de brise-jets permet de réduire de 15% environ l'eau que l'on consomme, sans que cela modifie votre confort ?

Oui	26%
Non	74%

Remarque : une majorité de personne ne connaisse pas ou peu l'utilité des brise-jets.

4/ Enfin, pensez-vous que vous mettez en pratique certains « éco-gestes » qui contribuent également à ne pas gaspiller l'eau potable ?

Oui, j'y suis très attentive	77%
Oui pour certains	21%
Ne sais pas	-
Pas régulièrement	2%
Jamais	-

Remarque : sans se montrer parfaite, la plupart des personnes affirme effectuer plusieurs éco-gestes. La mise à disposition de la fiche d'éco-gestes a été acceptée par toutes les personnes.

ANNEXE

Reproduction du courrier et de l'affichette annonçant l'opération



**MAIRIE DE
CHANCY**

INFORMATION

Vérification et installation de brise-jets dans votre logement



**Prises de rendez-vous
au 079 345 71 70.**

Passage prévu dans votre allée le :

.....
(interventions gratuites organisées par la Commune)



Rémi



Michael

Faites-leur bon accueil !
Action réalisée par l'association



ECO-CITOYEN



**MAIRIE DE
CHANCY**

INFORMATION

Aux habitants des allées

**Route de Bellegarde 28 à 38 et 29 à 33
Chemin de Champlong 40 à 46**

Pour préserver l'eau et réaliser des économies :

Installation de brise-jets dans votre logement

Octobre 2018

Chère Madame, cher Monsieur,

L'eau est une ressource naturelle précieuse.

Par ailleurs, son chauffage par le mazout ou le gaz occasionne des émissions de CO₂ qui contribuent au réchauffement climatique.

L'installation de brise-jets fixés aux robinets et dans la douche permet de réduire l'usage de l'eau sans modifier la pression, l'efficacité du lavage et le confort d'utilisation grâce à un mélange de l'eau avec des bulles d'air.

La commune souhaite que tous les ménages soient ainsi équipés de ce **système simple et moderne** qui favorisera également une **réduction de vos charges** liées au chauffage de l'eau.

Pour cela, merci de faire bon accueil aux spécialistes de l'association Eco-Citoyen mandatés par la commune qui interviendront à votre domicile **gratuitement** pour vérifier vos installations, installer des brise-jets et vous transmettre quelques informations sur des éco-gestes.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou fixer un rendez-vous, vous pouvez contacter M. Rémi Merte de l'association Eco-Citoyen (079 345 71 70).

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette action et vous adressons, chère Madame, cher Monsieur, nos salutations les meilleures.

ANNEXE

Reproduction du questionnaire utilisé durant les visites à domicile



Chancy - Opération brise-jets

Questionnaire

PRESENTATION

Bonjour,

Vous avez été averti de notre passage par la mairie de Chancy (courrier et affichette)

La commune souhaite que chaque ménage soit équipé de brise-jets aux robinets et à la douche. Cet équipement moderne permet de réaliser des économies d'eau et de réduire les émissions de CO2 lorsque vous utilisez de l'eau chaude. Tout cela sans gêner votre confort et avec la possibilité d'avoir une baisse de charges.

Vous faites partie des logements qui vont bénéficier de cette opération cette année.

Elle est totalement financée et donc gratuite pour vous.

QUESTIONNAIRE

Nous souhaitons avoir votre avis sur la problématique de l'eau grâce à 4 questions simples. Bien entendu, vos réponses seront traitées de manière confidentielles.

1/ Dans une région comme la nôtre qui bénéficie de la proximité du lac Léman, pensez-vous, néanmoins, qu'il est juste d'éviter des gaspillages en eau potable ?

Absolument ! Oui à priori Ne sais pas Pas forcément C'est inutile

Commentaire possible : En moyenne, chaque habitant utilise chaque jour 160 litres d'eau potable. Or, puiser, traiter et distribuer l'eau potable nécessite de l'énergie et des coûts. Dans une période de sécheresse comme actuellement, les réserves dans les nappes phréatiques baissent considérablement. Le gaspillage de cette ressource naturelle n'est pas souhaitée !

2/ Savez-vous que, dans votre immeuble, l'usage de l'eau chaude provoque des émissions de CO2 ?

Oui Non

Commentaire possible : l'eau que vous utilisez est chauffée par du mazout ou du gaz. Le fait de brûler du mazout provoque des émissions de CO2 dans l'atmosphère. Or, globalement du fait des activités humaines, les émissions de CO2 sont excessives ; elles provoquent les dérèglements climatiques dont on commence à ressentir les effets.

3/ Savez-vous que l'installation de brise-jets permet de réduire de 15% environ l'eau que l'on consomme, sans que cela modifie votre confort ?

Oui Non

Commentaire possible : cette réduction de la consommation réduit aussi les émissions de CO2 et répercute aussi sur les charges que vous payez pour chauffer l'eau chaude. Pour ces raisons, il est plus efficace que tous les habitants soient équipés de brise-jets dans leur logement.

4/ Enfin, pensez-vous que vous mettez en pratique certains « éco-gestes » qui contribuent également à ne pas gaspiller l'eau potable ?

Oui, j'y suis très attentive Oui pour certains Ne sais pas Pas régulièrement Jamais

Commentaire : je me permets de vous laisser cette fiche qui réunit plusieurs éco-gestes et je vous invite à en prendre connaissance...

Merci pour vos réponses !



ECO-CITOYEN



« Eco-gestes » et bons réflexes en matière d'eau

L'association Eco-Citoyen contribue à la promotion d'éco-gestes dans différents domaines. Voici une sélection d'éco-gestes en matière d'eau que nous vous invitons à mettre en pratique. Pour en savoir plus ou soutenir l'association, vous pouvez devenir membre actif ou passif et nous suivre sur www.eco-citoyen.ch ou Facebook « Eco-Citoyen Genève ».

DANS LA SALLE DE BAIN

Je place mon mitigeur du côté « eau froide » quand je le ferme.

Je ne soustraie pas inutilement de l'eau chaude la prochaine fois que j'utilise le robinet si ce n'est pas nécessaire. L'eau chaude appelée et qui n'aura pas eu le temps d'arriver au robinet va refroidir dans les tuyaux sans avoir été utilisée, et la chaudière va devoir en réchauffer une même quantité.

Je ferme le robinet quand je me brosse les dents ou me savonne les mains.

J'évite de perdre 5 l d'eau par minute.

Je ne rince pas la lame du rasoir à l'eau courante.

Je verse de l'eau froide au fond du lavabo pour rincer la lame.

Je préfère la douche au bain, du moment que je ne m'étremise pas !

10 minutes sous la douche peuvent consommer plus qu'un bain.

AUX TOILETTES

J'utilise le bouton « grand flux » ou « petit flux » selon les besoins.

Si je n'ai pas de bouton économiseur, j'essaie d'interrompre le flux mécaniquement ou je réduis la quantité d'eau en rajoutant une bouteille d'eau pleine dans le réservoir.

Je repère les fuites et les répare (ou les fais réparer).

Je n'utilise pas les cuvettes de WC pour y jeter des déchets.

AVEC MES APPAREILS ELECTROMENAGERS (lave-linge, lave-vaisselle)

J'utilise la fonction "éco" si elle est disponible sur la machine.

Le programme dure souvent plus longtemps, mais utilise moins d'eau et moins d'électricité. Ne pas confondre le mode "éco" avec le programme rapide (ou express) qui permet de faire la lessive plus rapidement, mais au prix d'une dépense plus grande d'électricité.

Je n'effectue pas de pré-lavage si le linge est normalement sale et évite de laver des vêtements peu portés.

Il suffit souvent de les placer sur un cintre et de les aérer.

Association Eco-Citoyen – Projet « Eco-Eau » - info@eco-citoyen.ch - v.1.6-04.09.2017

1

ANNEXE

Reproduction de la fiche d'éco-gestes concernant l'eau

Je ne rince pas ma vaisselle sous le robinet avant de la mettre dans la machine.
Si on le fait parce que le lave-vaisselle fait mal son travail sans cette opération, regarder du côté du filtre et des bras d'arrosage pour les déboucher et les dégraisser (les offices de sortie d'eau peuvent être obstrués par du papier d'étiquettes de pots de confiture, des graines, etc.).

Je fais tourner mes machines seulement lorsqu'elles sont pleines.

Cela permet d'économiser l'eau et l'énergie.

Je choisis des appareils économiques en eau (indiqué sur l'étiquette énergie).

Le site www.topTen.ch fournit des informations utiles et indépendantes sur les appareils électroménagers (dont lave-linge, lave-vaisselle, etc.).

EN CUISINE

J'utilise un saladier ou le bac de l'essoreur pour laver mes salades et légumes.

J'évite ainsi de remplir tout l'évier d'eau.

SUR LE BALCON – DANS LE JARDIN

Je n'arrose pas aux heures de plein soleil pour ne pas perdre d'eau par évaporation.

PARTOUT

Je m'équipe d'économiseurs d'eau.

... aux robinets de la cuisine, de la salle de bain... et je délatre de temps en temps en les mettant dans du vinaigre de pomme durant 2 heures.

Je m'assure que le robinet est bien fermé.

Une goutte qui tombe à chaque seconde, c'est 18 litres de gaspillés par jour, soit 6500 litres sur l'année - de quoi prendre une centaine de douches.

Je repère et répare (ou fait réparer) les fuites.

Je note la consommation d'eau du compteur (si accessible) la veille au soir avant de me coucher et je la vérifie le matin avant d'utiliser l'eau. Si le volume a augmenté, il y a une fuite. Dans les toilettes, pour détecter une fuite, sécher le haut de la cuvette, puis plaquer une (ou plusieurs) feuille de papier de toilette au niveau de l'entrée d'eau dans la cuvette. On verra rapidement si le papier se mouille.

Je choisis l'eau du robinet comme eau de boisson

De qualité, meilleur marché, écologique. Pour produire une bouteille en PET, il faut au moins autant d'eau qu'elle va en contenir. Je peux déchirer l'eau en la laissant au réfrigérateur dans une bouteille (même fermée) pendant la nuit ou en la versant dans une carafe, quelques heures avant le repas.

Je trie mes déchets sans risquer de polluer l'eau et les nappes phréatiques

J'utilise mes poubelles et je rapporte les huiles, médicaments, peintures, solvants, engrais, désinfectants, insecticides etc. dans les centres de récupération.

A l'extérieur

Je ne jette rien dans les grilles d'égouts réservées à l'évacuation des eaux de pluie dans les cours d'eau (en l'occurrence le Rhône) ou dans le lac (voir aussi éco-geste précédent).

Association Eco-Citoyen – Projet « Eco-Eau » - info@eco-citoyen.ch - v.1.6-04.09.2017

2